

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche scientifique

Université des Sciences et de la Technologie  
HOUARI BOUMEDIEN

FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE DE GEOGRAPHIE  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة هواري بومدين للعلوم والتكنولوجيا

كلية علوم الأرض والجغرافيا والتهيئة العمرانية

Bab-Ezzouar, le 21/11/2024

**Procès-Verbal du Conseil de Faculté des Sciences de la Terre, de Géographie  
et de l'Aménagement du Territoire (FSTGAT) tenu le 01 octobre 2024.**

En ce jour du 01 Octobre de l'an 2024, s'est tenue une réunion du Conseil de Faculté présidé par le Prof. DJEMAI Safouane, Doyen de la Faculté et à laquelle ont assisté Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Faculté.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur :

- Installation du nouveau Conseil de Faculté et sa mise en fonction selon les textes en vigueur.
- PFD/ATS

La séance a été lancée par le Président du Conseil de Faculté à 10h.

Etaient présents :

M. Djemai Safouane Président du CF et Doyen de la faculté

M. Biskri Abdelhakim, Secrétaire général de la Faculté

M. Bendaoud Abderrahmane Président du CSF

Mme Abbassene Fatiha Vice-Doyen de la PG

M. Belaroui Abdelhakim Vice-Doyen de la scolarité

M. Lazouni Abdelhakim Chef de département de Géologie

M. Ferhi Walid Chef de département de Géophysique

M. Kherrou Louardi Chef de département de GAT

M. Berguig Mohamed Cherif Directeur du laboratoire

M. Guettouche Mohamed Said Directeur du laboratoire

M. Boutaleb Abdelhak Directeur du laboratoire

M. Belhai Djelloul Directeur du laboratoire

Mme Abbas Leila Directrice du laboratoire

M. Setti M'Hamed Directeur du laboratoire

M. Hamdidouche Rachid Directeur du laboratoire

M. Haouchine Abdelhamid Directeur du laboratoire

M. Ben El Khaznadj Riad, Représentant des Maitres Assistants

M. Gaci Zoubir, Représentant des Maitres Assistants

M. MERZOUKI Boualem, Responsable de la bibliothèque de la Faculté

M. Haddoune Noureddine, Représentant des ATS

M. Kaci Hacene, Représentant des ATS

## **Installation du nouveau Conseil de Faculté et sa mise en fonction selon les textes en vigueur.**

Monsieur le Doyen a proposé aux membres du Conseil de Faculté l'établissement d'un règlement intérieur du Conseil de Faculté, du Conseil Scientifique de la Faculté et du Comité Scientifique de la Faculté. Tous les membres étaient d'accord pour son établissement et son application.

Monsieur le Doyen a proposé la réhabilitation du musée de la faculté, en le réaménageant et complétant les collections de roches, des minéraux et des fossiles. Cette réhabilitation se fera aussi grâce à l'aide d'experts dans ce domaine à savoir les conservateurs de musée du ministère de la culture sous forme de convention.

Monsieur le Doyen a donné la parole à tous les membres du Conseil pour faire des propositions pour le bon fonctionnement de la faculté sur tous les plans : Pédagogie, Recherche et conditions de travail.

Toutes les propositions des intervenants sont résumées dans ce qui suit :

### **- La Pédagogie :**

# L'affectation des salles de microscopie optique pour d'autres TP autres que les TP de microscopie a engendré la détérioration de l'état des microscopes. La qualité médiocre des microscopes acquis récemment.

# Les inconvénients liés à l'état de fonctionnement des data show et des télécommandes des salles de la faculté.

# La gestion du matériel pédagogique pour la mise à la disponibilité des enseignants avec proposition de création d'une commission pour l'achat de matériel pédagogique. L'état de la consommation du budget dédié à la pédagogie.

# La mise à disposition ou recrutement d'ingénieur de laboratoire pour les différents laboratoires de la faculté (laboratoire d'analyses, laboratoire de lames minces...).

# Des difficultés rencontrées lors de l'utilisation de la plateforme Progres.

# La programmation des stages de terrain pour les étudiants tout palier confondus.

# La proposition du Vice Doyen chargé de la scolarité de changer les locaux de la Scolarité de la faculté.

# Mettre des locaux à la disposition du Bureau de Liaison Entreprise-Université (BLEU) et de la cellule de stage.

# Une proposition de changement de local pour les clubs de la faculté.

# Une proposition d'aménager les halls de la faculté avec des armoires contenant des collections de minéraux, de roches et des fossiles.

# Le laboratoire de confection de lames minces à l'arrêt (les scies et les rectifieuses en panne).

# La réhabilitation de la cave de la Faculté.

#### **- Les Conditions de travail :**

# Lancer les travaux de réfection de l'étanchéité de la faculté en urgence suite à la dégradation importante et grave de l'état des locaux.

# Le rétablissement de l'ancienne numérotation des salles et des bureaux de la faculté.

# Affectation de bureaux pour les enseignants anciens et nouveaux.

# Etat délabré des sanitaires de la faculté du point de vue fonctionnement et conditions d'hygiène.

# Le ménage dans les bureaux des enseignants.

# La gestion et l'organisation du site web de la faculté : Pas de mise à jour des informations.

# Perturbations et coupures fréquentes du réseau internet.

# Les écrans d'affichage de la faculté ne fonctionnent pas en continu.

# Le département GAT est sans électricité pour soulever le problème de la maintenance au sein de la faculté.

# La climatisation des bureaux surtout durant la période estivale.

# Le rétablissement des boîtes aux lettres.

#### **- La Recherche :**

# Difficultés rencontrées lors de l'introduction des bilans des laboratoires de recherche sur la plate-forme Research.dz.

Monsieur le Doyen de la faculté en concertation avec le Vice Doyen de la Scolarité, les chefs de département (Géologie, Géophysique et GAT), le Secrétaire général de la faculté et les Représentants des ATS (M. Haddoune Noureddine et M. Kaci Hacene) avons convenu concernant les heures supplémentaires attribuées aux enseignants de ce qui suit :

Pour les stages de terrain des étudiants, les collègues enseignants auront 5heures/jour d'heures supplémentaires **selon la subvention de l'état**. **C'est-à-dire que ce taux de 5h/jour peut varier selon le budget alloué par l'état chaque année. Les chefs de département sont informés pour exécution.**

Pour les Coordinateurs des sections L1 qui ne bénéficient pas de bonification, les collègues enseignants auront 3heures/Semaine d'heures supplémentaires en plus des heures supplémentaires des taches accessoires.

L'encadrement de mémoires de Master est rétribué en heures supplémentaires sur la base de deux mémoires soutenus par enseignants.

Doyen de la Faculté

